

# République du Niger



Ministère de l'Environnement,  
de la Salubrité Urbaine et du  
Développement Durable



Haut-Commissariat  
à l'Initiative  
3N



Conseil National de  
l'Environnement pour un  
Développement Durable



Ministère de  
l'Agriculture et de  
l'Élevage

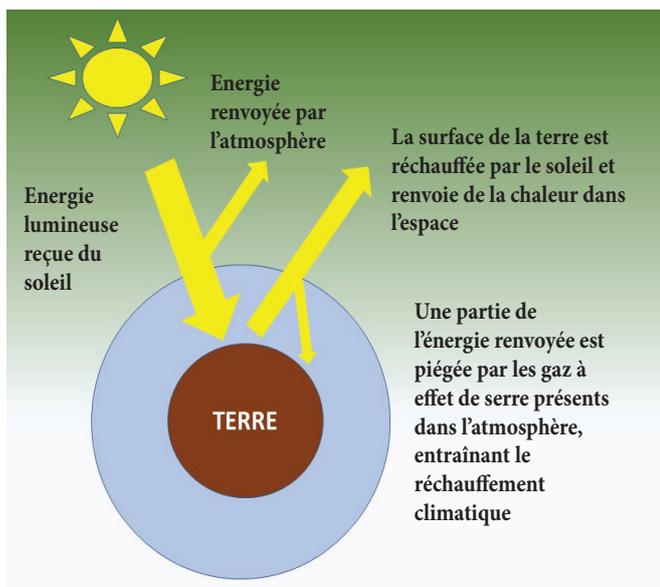
## Adaptation face aux changements climatiques et agriculture intelligente face au climat au Niger



Irrigation manuelle à Tillabéry, 2019.  
Photo : Jérôme Labeur.



# 1. Le changement climatique : de quoi s'agit-il ?



Le réchauffement climatique est un phénomène mondial, caractérisé par une augmentation globale des températures moyennes liée à l'augmentation des concentrations atmosphériques en gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, méthane, en particulier) qui retiennent dans l'atmosphère l'énergie reçue du soleil. La transformation du climat s'accélère en raison des activités humaines qui libèrent des quantités toujours plus importantes de gaz à effets de serre (GES). L'analyse du changement climatique repose sur des scénarios globaux d'évolution de la concentration des GES dans l'atmosphère, appelés RCP. Le scénario RCP 4.5 anticipe la mise en oeuvre de politiques publiques permettant d'atténuer les émissions de GES et d'en stabiliser la concentration atmosphérique, sans empêcher une augmentation globale de la température du globe de plus de 2 degrés. Le scénario plus pessimiste RCP 8.5 anticipe la croissance des émissions globales de GES et l'absence de mesures efficaces d'atténuation.

## 2. Comment se manifesteront les changements climatiques au Niger ?

Les projections climatiques issues de l'inter-comparaison de 29 modèles climatiques globaux CMIP 5 du GIEC montrent que **les populations du Niger vont devoir s'adapter rapidement à d'importants changements du climat.**

Dans l'ensemble des communes du Niger, **les températures annuelles moyennes vont augmenter** de 1°C d'ici 2030 et de 1,5 à 3°C d'ici 2050 par rapport aux températures moyennes observées sur la période 1981-2010 (Figure 1).

**Cette augmentation des températures sera plus particulièrement perceptible la nuit, ainsi qu'en début et en fin de saison sèche.**

**La pluviométrie annuelle va également augmenter, surtout au Nord et à l'Est du Niger (Figure 2).**

Cependant, plus de pluies ne signifie pas des pluies bien réparties : en effet, **le nombre de jours pluvieux va rester stable ou diminuer légèrement** (Figure 3), entraînant des événements pluviométrique intenses plus fréquents correspondant à une intensification des pluies.

Par comparaison avec la période 1971-2000, les autres manifestations probables du changement climatique à l'horizon 2085 (CSC, 2015) sont :

- un accroissement de l'évaporation annuelle moyenne ;
- une diminution de l'insolation annuelle moyenne ;
- une augmentation de l'intensité des événements pluviaux intenses ;
- un accroissement de 10 à 79 jours de la durée des vagues de chaleur ;
- et une réduction de 5 à 11 jours de la durée des épisodes froids.

**Les projections d'évolution future du climat sont cohérentes avec l'évolution observée au Niger au cours de la période 1981-2010.**

Selon la Direction de la Météorologie Nationale du Niger, l'évolution du climat sur cette période a été caractérisée par une hausse des températures de l'ordre de 1°C mais aussi par une augmentation des précipitations (de l'ordre de 100 mm dans le cas d'Agadez, par exemple).

Figure 1. Evolution des températures annuelles moyennes au Niger à l'horizon 2050 dans le cas d'un réchauffement climatique global de 8,5 W / m<sup>2</sup> (RCP 8.5)

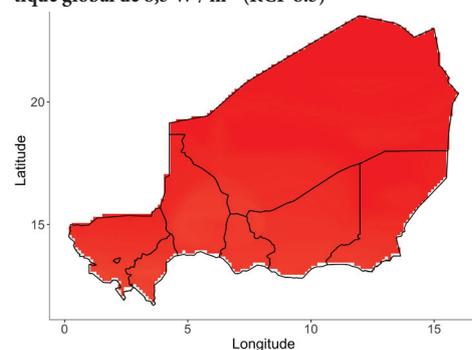


Figure 2. Evolution des précipitations annuelles moyennes au Niger à l'horizon 2050 dans le cas d'un réchauffement climatique global de 8,5 W / m<sup>2</sup> (RCP 8.5)

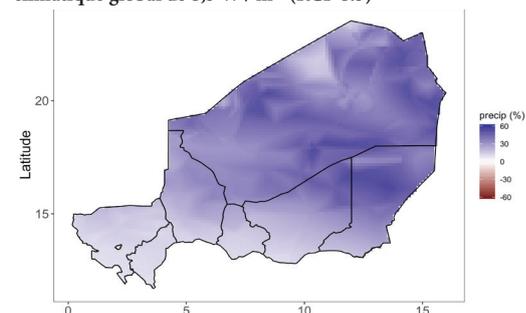
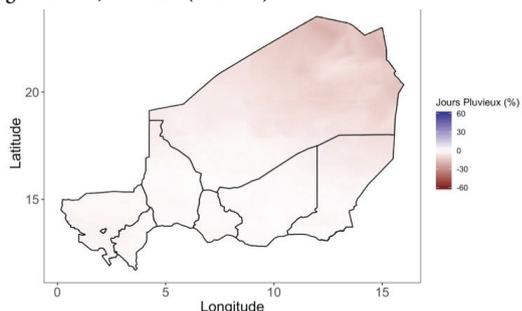


Figure 3. Evolution du nombre de jours pluvieux au Niger à l'horizon 2050 dans le cas d'un réchauffement climatique global de 8,5 W / m<sup>2</sup> (RCP 8.5)



Source : Ly M. et Touné N., 2019. Appui à la formulation concertée de la SPN2A: Elaboration de projections climatiques désagrégées pour le Niger.

### 3. Au Niger, quels seront les impacts du changement climatique sur le secteur agricole ?

Les changements climatiques et l'accroissement démographique vont générer **un risque élevé de dégradation potentielle des sols au sud du Niger** (Figure 5). Par rapport à la situation actuelle, **le risque de dégradation des terres va plus particulièrement s'accroître dans la zone agropastorale et pastorale**, en lien notamment avec des processus érosifs plus intenses et une pression plus élevée sur les ressources en sols (Figure 6).

Figure 5. Risque potentiel de dégradation des terres à l'horizon 2050 dans le cas d'un réchauffement climatique global de 8,5 W / m<sup>2</sup> (RCP 8.5) et d'une croissance démographique tendancielle.

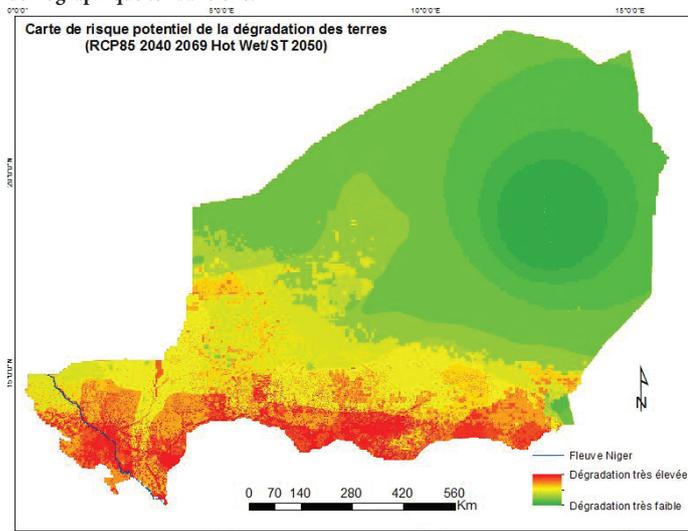
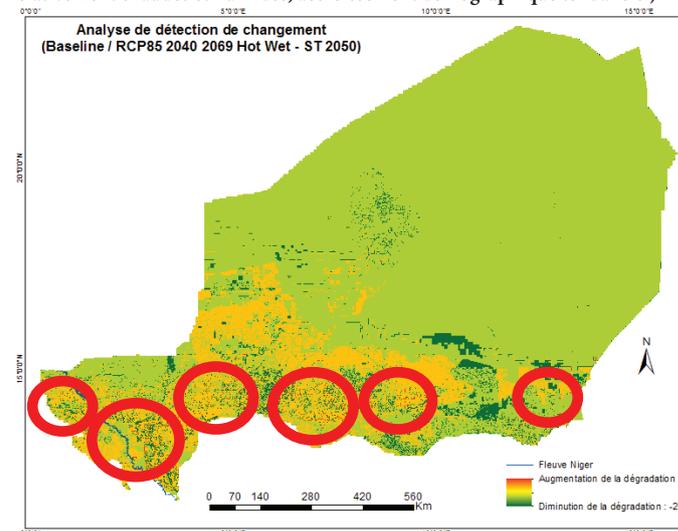


Figure 6. Carte de détection de changement de l'indice de risque structurel de dégradation des terres à l'horizon 2050 (RCP 8.5, projections climatiques relativement chaudes et humides, accroissement démographique tendanciel).



Source : Souley Yéro K., 2019. In : Lona I., Alhassane A., Souley-Yéro K., Garba I., Hauswirth D. (2019). Appui à la formulation concertée de la SPN2A pour la République du Niger : Evaluation désagrégée de l'impact des changements climatiques au Niger sur les risques de dégradation des terres, les rendements agricoles et la production de biomasse herbacée.

Au Niger, **les changements climatiques vont entraîner une diminution de 10 à 20% des rendements de la plupart des cultures pluviales** à l'horizon 2050. Ceci est dû à l'élévation des températures qui réduit le potentiel de production (Faye et al., 2018). De plus, **l'installation plus aléatoire des saisons pluvieuses et l'accroissement de la fréquence et de la durée des épisodes secs au cours de la saison vont perturber le calendrier agricole**. L'impact des changements climatiques sur les rendements des cultures varie néanmoins d'une part selon les cultures et les variétés considérées, et d'autre part selon la région considérée. Par comparaison aux rendements moyens sur la période 1981-2010, les simulations les plus récentes (Figures 7 et 8) montrent ainsi que les changements climatiques devraient entraîner à l'horizon 2050 :

- une baisse de 9 à 15% des rendements en grains du mil non photopériodique
- une baisse de 18 à 23% des rendements en grains du sorgho ;
- une augmentation de 21% à 25% des rendements en grains du mil photopériodique ;
- une augmentation de 9% à 18% des rendements en grains du maïs.

Figure 7. Rendements moyens projetés du mil 90 jours (kg grain/ha) pour les horizons 2039, 2069 et 2099 comparés à la période 1981-2010

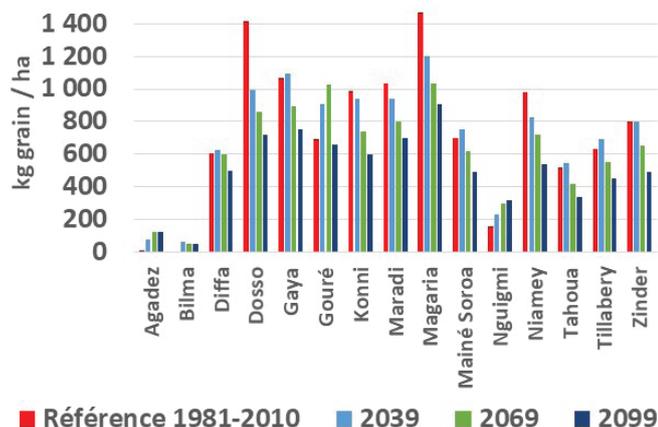
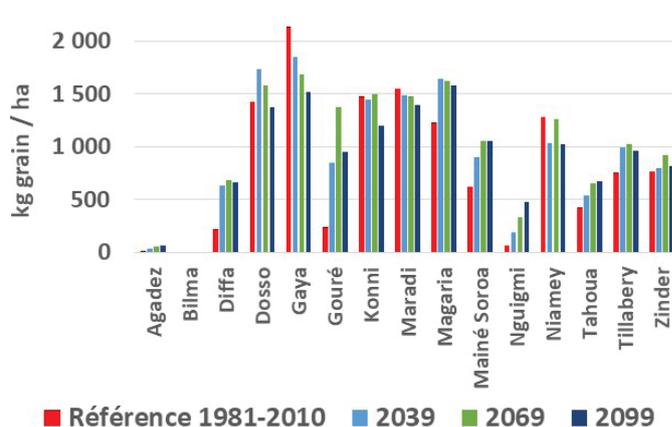


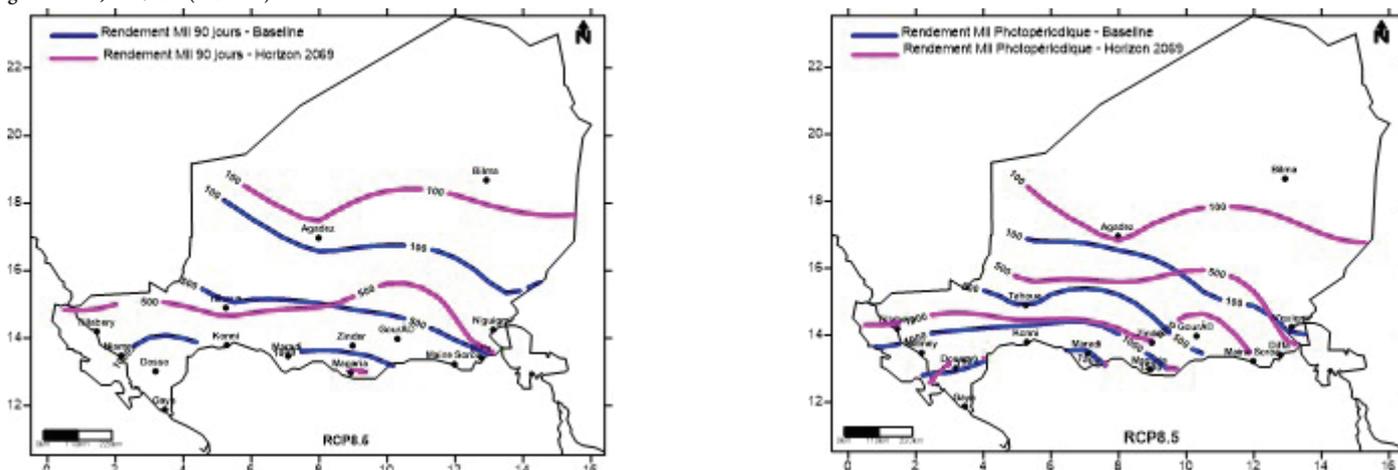
Figure 8. Rendements moyens projetés du mil photo-périodique (kg grain/ha) pour les horizons 2039, 2069 et 2099 comparés à la période 1981-2010



Source : Lona I. et Agali A., 2019. In : Lona I., Alhassane A., Souley-Yéro K., Garba I., Hauswirth D. (2019). Appui à la formulation concertée de la SPN2A pour la République du Niger : Evaluation désagrégée de l'impact des changements climatiques au Niger sur les risques de dégradation des terres, les rendements agricoles et la production de biomasse herbacée.

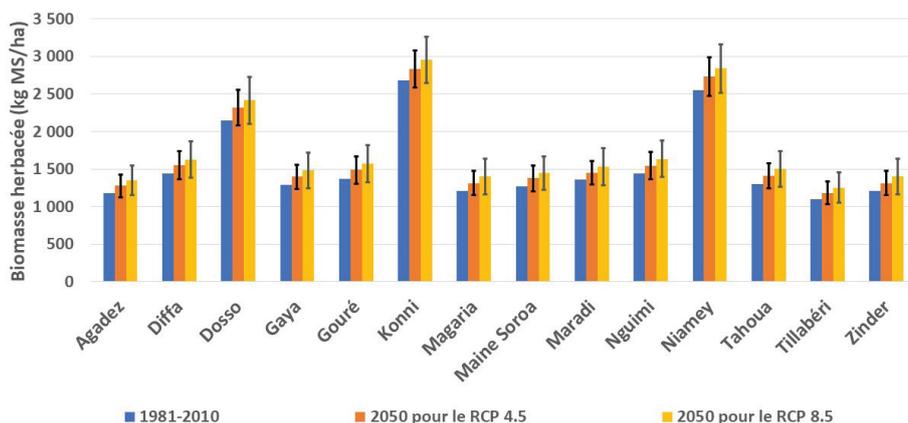
**Le changement climatique va par ailleurs modifier l'aire de répartition des cultures** (Figure 9), avec par exemple une extension vers le nord des surfaces utilisables pour la culture du mil à fort aléa et faible productivité (0,1 t/ha).

Figure 9. Evolution de l'aire de répartition d'un mil 90 jours (à gauche) et d'un mil photopériodique (à droite) à l'horizon 2069 dans le cas d'un réchauffement climatique global de 8,5 W / m<sup>2</sup> (RCP 8.5).



Source : Lona I. et Agali A., 2019. In : Lona I., Alhassane A., Souley-Yéro K., Garba I., Hauswirth D. (2019). Appui à la formulation concertée de la SPN2A pour la République du Niger : Evaluation désagrégée de l'impact des changements climatiques au Niger sur les risques de dégradation des terres, les rendements agricoles et la production de biomasse herbacée.

Figure 9. Productivités simulées de biomasse herbacée (kg MS/ha) à l'horizon 2050 comparées à la moyenne sur la période de référence 1981-2010 pour les scénarios de réchauffement global RCP 4.5 et RCP 8.5



Source : Garba I., 2019. In : Lona I., Alhassane A., Souley-Yéro K., Garba I., Hauswirth D. (2019). Appui à la formulation concertée de la SPN2A pour la République du Niger : Evaluation désagrégée de l'impact des changements climatiques au Niger sur les risques de dégradation des terres, les rendements agricoles et la production de biomasse herbacée.

A l'horizon 2050, les changements climatiques vont entraîner **une hausse de 6 à 16% de la productivité de biomasse herbacée.**

Ceci correspond à une **capacité de charge additionnelle des pâturages estimée entre 6 à 10 jours** pour une Unité de Bétail Tropical de 250 kg sur un hectare.

Il sera donc possible de faire paître plus longtemps le cheptel à la fin de la saison des pluies, ou d'assurer l'alimentation d'un nombre plus important d'animaux sur la même parcelle qu'aujourd'hui.

Au Niger, les changements climatiques projetés vont par ailleurs avoir pour conséquences :

- **des modifications de la composition écologique dans les écosystèmes**, venant parfois amplifier la réduction de la biodiversité déjà observée au cours des 30 dernières années. La hausse des températures va par exemple entraîner une régression de l'acacia ;
- des modifications de la **dynamique de recharge des nappes phréatiques** et de formation des mares (Nazoumou et al., 2016) ;
- **des sécheresses et des inondations plus fréquentes**, qui peuvent affecter gravement les activités agricoles, pastorales, forestières et halieutiques ;
- **des changements du régime hydrologique des cours d'eau**, pouvant se manifester par des baisses de débits, un arrêt plus précoce des écoulements temporaires, et des remontées de sels et/ou de natron.

**Les effets attendus du changement climatique au Niger se conjuguent à des conditions agro-climatiques existantes défavorables, caractérisées par la fragilité des agroécosystèmes, l'extrême variabilité aussi bien spatiale que temporelle des précipitations, et la forte aridité du milieu.**



Vent de sable à Niamey, 2015. Photo : Damien Hauswirth

A ces facteurs s'ajoutent **une forte exposition des producteurs familiaux à des risques de diverses natures** (climatiques, économiques, sanitaires, voire sécuritaires), des chaînes de valeurs agricoles qui leur sont peu favorables, un faible niveau de diversification des moyens d'existence, des infrastructures insuffisamment développées et un accès limité aux innovations techniques.

Dans un contexte de doublement de la population tous les 18 ans, on assiste par ailleurs à une compétition pour les différents usages des terres agricoles et pastorales et à une dégradation des ressources naturelles. Ces contraintes exacerbent la vulnérabilité des systèmes agricoles et alimentaires face à la variabilité et au changement climatique.

Dans ce contexte, **l'amélioration des performances technico-économiques des systèmes agricoles face au climat, la diversification des productions et la préservation sur le long terme des ressources naturelles (sols, eau, biodiversité) sont cruciales pour renforcer la résilience climatique des populations.** Elle revêt une importance critique pour les groupes sociaux et les types d'exploitations les plus vulnérables face au climat, pour des raisons liées au genre, à l'âge, au degré de pauvreté, ou encore au manque d'accès aux moyens de production (terre, capital, travail), à l'irrigation et à l'élevage.



Corvée d'eau à Tillabéry, 2019.  
Photo : Jérôme Labeur.



Réalisation de demi-lunes, Agadez, 2018.  
Photo : Hassen Chourabi

#### 4. Comment soutenir l'adaptation des petits producteurs familiaux face au climat ?

**De nombreuses technologies sont mobilisables pour soutenir l'adaptation des producteurs face au changement climatique :** gestion rationnelle de l'eau et de la fertilité des sols, choix variétaux, optimisation des calendriers culturaux, reconception des systèmes de culture dans une perspective d'intensification écologique, etc.

**Cependant, les marges de manœuvre techniques des producteurs pour s'adapter sont souvent très étroites :** la combinaison de plusieurs techniques et l'accompagnement des producteurs par des mesures ciblées (formation, conseil, information, crédit...) doivent être envisagés conjointement pour renforcer la résilience des exploitations.

#### 5. Quelle approche du développement agricole pour appuyer l'adaptation des petits producteurs familiaux nigériens face à la variabilité et aux changements climatiques ?

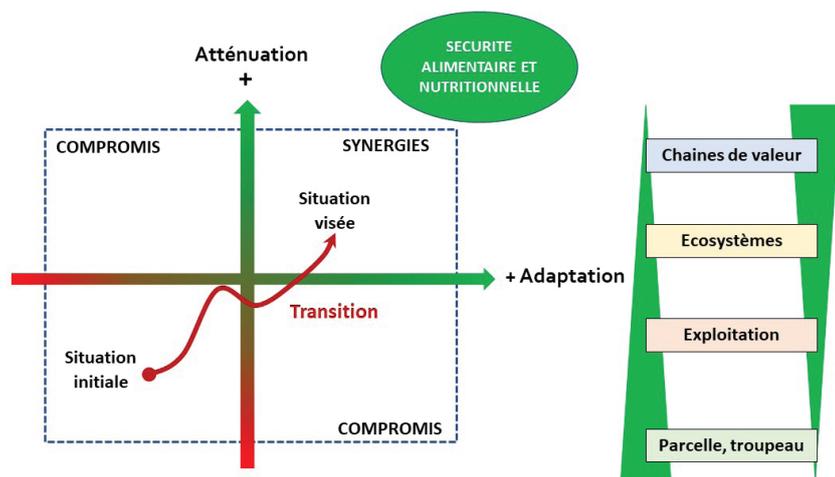
Une nouvelle approche du développement a été conçue pour réunir les conditions techniques, politiques et d'investissement nécessaires pour atteindre une agriculture durable répondant aux enjeux de la sécurité alimentaire dans un contexte de changement climatique (FAO, 2010) : c'est **l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC)**.

L'AIC vise à identifier les mesures nécessaires pour favoriser le développement de systèmes agricoles durables assurant conjointement i/ **la sécurité alimentaire**, par l'accroissement durable de la production, la stabilisation de l'offre et l'accroissement des revenus des producteurs ; ii/ **l'adaptation face à la variabilité et aux changements climatiques** (y compris les événements climatiques extrêmes) ; et iii/ **le cas échéant l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre** produits par l'agriculture (y compris les cultures, l'élevage et la pêche) là où cela est possible, en stockant du carbone dans les arbres, les champs et les sols.



Conditionnement des oignons, 2017.  
Photo : Adamou Hassane

Figure 9. Représentation de l'approche AIC



Source : Schotte J.L., 2015, d'après Harvey et al., 2013.

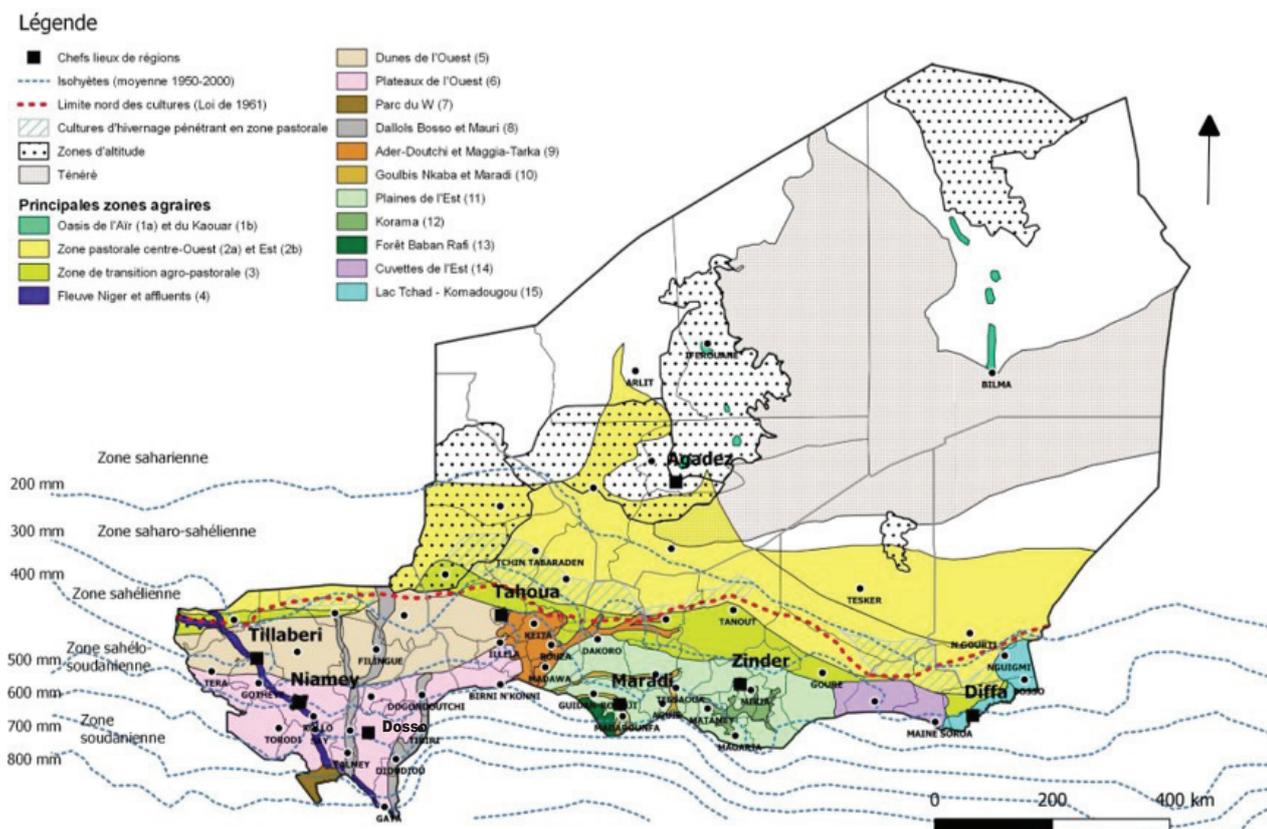
L'AIC vise l'atteinte de ces objectifs en considérant différentes échelles, de la parcelle au paysage, et un horizon temporel de court et long terme (Figure 9), en tenant compte des spécificités et priorités à différents niveaux (du local au national).

L'AIC intègre les trois dimensions du développement durable (économique, social et environnemental). Elle prend explicitement en compte la gestion des risques climatiques.

Elle s'appuie sur les savoirs et savoir-faire et suppose une analyse fine et une planification des actions nécessaires pour accompagner les transitions nécessaires à l'adaptation.

L'Agriculture Intelligente face au Climat ne repose pas sur une série de pratiques universelles, mais nécessite d'être déclinée dans des contextes locaux, en fonction des contraintes et opportunités liées au milieu agraire (Figure 10) et celles dépendant des types d'exploitation. Elle intègre à la fois les technologies nécessaires, le renforcement des institutions et les investissements. L'AIC considère notamment à cet égard (i) l'optimisation de la gestion des systèmes de culture, d'élevage, et de production, incluant pêche et aquaculture, dans une perspective de sécurisation des systèmes alimentaires, (ii) la gestion des écosystèmes en vue d'optimiser les services écosystémiques et la résilience des ressources naturelles, et (iii) le développement de services aux producteurs en vue d'accompagner les transitions nécessaires. Enfin, l'AIC vise à encourager la diversification des moyens d'existence et des sources de revenus, y compris dans le secteur para-agricole et non-agricole.

Figure 10. Représentation des principales zones agraires à prendre en compte pour construire l'adaptation en AIC



Source : Hauswirth D., Yayé H., Soumaila A.S., Djariri B., Lona I., Abba M. B. (2020). Appui à la formulation concertée de la SPN2A pour la République du Niger : Identification et évaluation des options d'agriculture intelligente face au climat prioritaires pour l'adaptation face aux changements climatiques au Niger (Volume 1)

## 6. Quelles techniques mobiliser pour appuyer le développement de l'AIC au Niger ?

Dans le champ de la production végétale, les technologies mobilisables pour le développement de l'AIC relèvent de :

**1. La conservation des eaux et des sols :** régénération naturelle assistée, demi-lunes, zaï, cordons pierreux, banquettes agro-sylvo-pastorales, paillage du sol, gabions de protection, etc.

**2. La gestion du matériel végétal :** utilisation de semences améliorées (variétés tolérantes et/ou résistantes), construction de puits pour la conservation des semences, conduite d'associations culturales / variétales, mise en place de collections végétales villageoises, lutte intégrée contre les ravageurs, etc.

**3. Les pratiques de gestion des semis :** mélanges variétaux, démariage, sursemis, prégermination, optimisation des calendriers culturaux, etc.

**4. La gestion des systèmes de cultures :** jachère améliorée, rotation, diversification des cultures, association céréales / légumineuses, maraîchage, mobilité temporaire, agriculture de conservation, semis direct sur couvert végétal, etc.

**5. L'information et l'assurance climatique :** recours aux prévisions saisonnières et aux bulletins d'information climatique, assurance climatique / indicielle, etc.

**6. La gestion de la fertilisation :** collecte et épandage de fumier, de déjections ou d'urine, utilisation de compost, vermicompostage, parage des bovins avant labour, fumure minérale localisée, recours aux intrants minéraux (engrais, produits phytosanitaires) dans une perspective d'intensification agricole, etc.



Pompage solaire et réserve d'eau, région de Niamey, 2019.  
Photo : Adamou Hassane

**7. Les aménagement hydraulique :** fonçage de puits maraichers, aménagement de mares à des fins agricoles, construction de réserves d'eau (citernes), ouvrages de collecte d'eau, aménagement sommaire ou avec maîtrise totale de l'eau, construction de seuils d'épandage, etc.

**8. La gestion rationnelle de l'eau d'irrigation :** goutte à goutte, irrigation par bande perforée (système hadari), réseau californien, aspersion, culture de décrue, irrigation solaire, etc.

**9. La formation et le conseil :** champ école paysan, conseil de gestion à l'exploitation

**10. La sécurisation foncière :** délimitation des parcelles, allocation de titres fonciers, reconnaissance des droits fonciers, embocagement



Gabions de protection, région d'Agadez, 2017.  
Photo : Hassen Chourabi

Dans le champ de la production animale, les technologies mobilisables pour le développement de l'AIC concernent :

**1. L'information et assurance climatique :** système d'alerte précoce, systèmes d'information pastorale, assurance agricole (troupeaux en cas de calamité), etc.

**2. La gestion du cheptel et des systèmes d'élevage :** introduction de races d'animaux sélectionnées pour leur résistance face au climat et leur tolérance face aux bioagresseurs, amélioration génétique des races locales, gestion économique (rationnelle) des troupeaux (reproduction et vente groupée), etc.

**3. La diversification et / ou l'intensification des systèmes d'élevage :** sédentarisation, élevage rotatif (tournant), ranching, déstockage stratégique, embouche, intensification des systèmes d'élevage (bovins laitiers, espèces avicoles), etc.

**4. La protection de la mobilité :** aménagement de pistes de transhumance sécurisées, ajustement des itinéraires, mobilité saisonnière, transhumance extra-territoriale, etc.

**5. L'hydraulique pastorale :** fonçage de forages pastoraux, aménagement de mares à des fins pastorales ou agropastorales, gestion concertée des points d'eau, insertion de l'élevage dans les Schémas d'Aménagement Fonciers et dans les Plans de Développement Communaux, etc.

**6. La gestion des ressources fourragères :** bandes et pistes pare feux, collecte et stockage de la paille, traitement et conservation des tiges de céréales, délimitation et valorisation des enclaves pastorales (bornage, ensemencement), restauration des parcours / lutte contre les plantes invasives non appréciées, cultures fourragères tolérantes face au climat, recours à des compléments alimentaires, aménagement des parcours et aires de pâturage, installation de banques d'aliment bétail, etc.

**7. La valorisation des sous-produits de l'élevage :** fosses fumières, installation d'unités de biogaz, contrats de parage contre résidus, etc.

**8. La couverture vétérinaire :** vaccination mobile, banques d'intrants zootechniques, services vétérinaires de proximité, etc.



Vaine pâture, région de Tahoua, 2018.  
Photo : Damien Hauswirth

**Les technologies mobilisables pour le développement de l'AIC dans le champ de la mise en valeur des ressources forestières visent la protection et l'exploitation durable des ressources ligneuses. Elles concernent :**

**1. La gestion du matériel végétal :** pépinières villageoises, production de semences forestières et ensemencement, domestication et plantation de ligneux endémiques tolérants face au climat, etc.

**2. La gestion des plantations :** techniques de plantations améliorées (scarifiage, échaudage des graines, greffage, surgreffage, marcottage), cultures en couloirs (cultures annuelles entre les rangées d'arbre), haies vives, pratiques de gestion améliorée des plantations forestières (labour, fauchage, éclaircie, lutte contre les parasites, fertilisation), renouvellement des vergers, etc.



Plantation de palmiers doum dans la région d'Agadez, 2019.  
Photo : Jérôme Labeur

**3. Le reboisement :** reforestation (domaniales, communales ou autre) à l'aide d'espèces à croissance rapide, regarnis et plantations, etc.

**4. La protection des forêts et lutte contre les feux :** gestion concertée des ressources agro-sylvo-pastorales, classement / protection des forêts, installation de bandes pare-feux, écotourisme, etc.

**5. La conservation des eaux et des sols :** installation et ensemencement de demi-lune forestières et de banquettes antiérosives, aménagement des berges de koris, etc.

**6. La promotion d'énergies alternatives :** foyers améliorés, énergies de substitution au bois de chauffe (charbon, biogaz), fours solaires, etc.

**7. La gestion des points d'eau naturels :** fixation des dunes, désensablement des points d'eau, surcreusage de mares; etc.

**Les technologies mobilisables au Niger pour le développement de l'AIC dans le champ de l'exploitation des ressources halieutiques concernent :**

**1. La création et l'aménagement de zones d'exploitation des ressources halieutiques :** aménagement de mares à des fins aquacoles, création d'étangs et de bassins piscicoles, ensemencement de mares permanentes avec des alevins, etc.

**2. La gestion des systèmes aquacoles :** élevage de poissons en bassins ou en cages flottantes, recours à des concentrés pour l'alimentation, installation d'écloseries, etc.

**3. La gestion du matériel génétique :** introduction et élevage d'espèces résistantes ou adaptées face aux variations de température / qualité de l'eau, introduction et élevage de souches de poissons à cycle court (tilapia par exemple)

**4. La gestion de la qualité de l'eau :** techniques de lutte contre les plantes invasives (jacinthe d'eau, etc.), faucardage (coupe et exportation des roseaux et autres herbacées poussant à proximité de l'eau), etc.

**Enfin, les technologies mobilisables en AIC dans le champ des chaînes de valeurs visent à accroître et/ou sécuriser le revenu tiré par les producteurs de la vente de leurs produits. Elles concernent notamment :**

**1. Le stockage et la conservation des produits :** techniques de stockage et de conservation (oignon, pommes de terre, etc.), séchoirs solaires, etc.

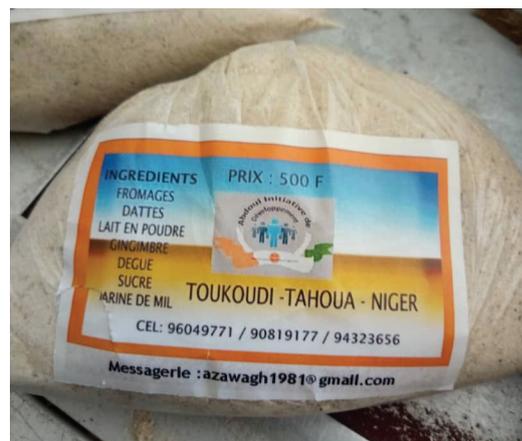
**2. La transformation :** transformation artisanale (confiture, jus, huile, savon, fromage, kilichi), valorisation des sous-produits (son, mélasse), etc.

**3. La gestion de la commercialisation :** récolte et commercialisation précoces des produits agricoles (production décalée), conclusion de partenariats marchands avant production, crédit stockage / warrantage, commercialisation différée, ventes groupées, structuration en coopératives, assurance climatique, information des producteurs sur les prix des marchés distants et analyse des tendances d'évolution des prix

**4. La certification et le marketing :** certification «production équitable» ou «production biologique», développement de labels d'origine géographiques, développement et promotion de marques commerciales collectives, promotion de nouveaux produits agroalimentaires transformés

**5. L'identification et la promotion de nouvelles chaînes de valeur :** valorisation des insectes, exploitation de produits forestiers ligneux et non ligneux, domestication d'espèces végétales entrant dans les pharmacopées traditionnelles

**6. La gestion des filières :** interprofession structurée, mise en place de comités locaux multi-acteurs d'appui au développement des filières, etc.



Transformation des céréales, région de Tahoua, 2019.  
Photo : Hassane Daoui

## 7 - La Stratégie et le Plan National d'Adaptation de l'Agriculture face aux changements climatiques : des outils conçus pour soutenir l'adaptation des producteurs face au climat

L'adaptation de l'agriculture au changement climatique nécessite la mise en œuvre de réponses innovantes et intégrées, adaptées aux contextes d'intervention à différentes échelles, tirant partie de savoirs scientifiques et de savoirs locaux, inscrites dans le continuum recherche-formation-innovation-développement.

Les options technique mobilisées doivent aussi être soutenues par des stratégies sectorielles adaptées. C'est la raison pour laquelle le Niger s'est engagé dans l'élaboration d'une **Stratégie et d'un Plan National d'Adaptation de l'Agriculture face aux changements climatiques (SPN2A)**. La SPN2A constitue le cadre d'élaboration de futurs projets structurants pour le développement d'une agriculture intelligente face au climat qui pourront être soutenus par la finance climat internationale.



Bords du fleuve vus du ciel, 2019  
Photo : Damien Hauswirth

Le processus de formulation concertée de cette stratégie nationale a bénéficié d'un appui de l'Agence française de développement dans le cadre de la facilité Adapt'Action, dont l'objectif est de contribuer à l'intégration de l'adaptation aux effets attendus des changements climatiques dans la planification et la mise en œuvre des politiques de développement.



Pompage solaire à Agadez, 2019.  
Photo : Maizoumbou Saley

**La finalité de la SPN2A est un développement agricole durable et intelligent face au climat, garantissant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations dans un contexte de changements climatiques à travers, d'une part, le renforcement de la résilience des populations rurales face aux événements climatiques extrêmes et à d'autres facteurs de risque (chocs de court terme), et d'autre part, l'adaptation des populations rurales face aux changements climatiques et environnementaux (mutations de moyen et long termes).**

La SPN2A comporte **trois objectifs généraux** rattachés à cette finalité : l'exploitation durable du potentiel productif des agroécosystèmes nigériens (OG1) ; l'amélioration durable des performances agronomiques, économiques et environnementales des exploitations agro-sylvo-pastorales (OG2) et l'accroissement de la résilience des systèmes écologiques, économiques et sociaux face aux chocs, notamment d'origine climatique (OG3).

La mise en œuvre de la SPN2A s'inscrit sur une période de 15 ans (2020-2035). **Elle s'appuie un programme d'investissements, structuré selon six axes d'intervention :**

- Préservation des ressources naturelles et gestion durable des agro-écosystèmes
- Développement de systèmes agrosylvopastoraux intelligents face au climat
- Développement des fonctions support de l'agriculture pour appuyer la transition des exploitations vers l'agriculture intelligente face au climat
- Développement de chaînes de valeur intelligentes face au climat
- Renforcement de la résilience des producteurs face aux chocs d'origine climatique, économique et écologique
- Intégration de l'adaptation face au climat dans la planification et la mise en œuvre du développement du secteur AFOLU

Les actions prévues pour atteindre ces effets comprennent :

- **des investissements dans les infrastructures structurantes** (voies de communication, hydraulique, marchés, etc.) ;
- un soutien à la **transformation progressive des exploitations** ;
- des investissements pour **étendre et densifier les surfaces irriguées, pour sécuriser les systèmes pluviaux et pour améliorer les performances des élevages mobiles et sédentaires** ;
- un appui à la **restauration des agroécosystèmes dégradés**, par la réintroduction et la protection des ressources ligneuses dans les milieux anthropisés, la récupération des sols, et la réhabilitation des parcours pastoraux ;
- **l'amélioration de la disponibilité et l'accessibilité des équipements et intrants agricoles** (semences améliorées, etc.) ;
- un mécanisme pour **réduire les risques de marché** liés à la commercialisation des produits agricoles ;
- un renforcement des dispositifs **pour sécuriser les moyens d'existence et relever les exploitations** suite à un choc ;
- un **soutien aux fonctions connexes à la production**, incluant (i) la formation et l'information des producteurs, (ii) la diffusion de technologies mobilisables pour l'AIC, accompagnée d'un conseil adapté, et (iii) le renforcement de l'accès aux crédits de campagne et aux crédits d'investissement.

# République du Niger



Ministère de l'Environnement,  
de la Salubrité Urbaine et du  
Développement Durable



Haut-Commissariat  
à l'Initiative  
3N



Conseil National de  
l'Environnement pour un  
Développement Durable



Ministère de  
l'Agriculture et de  
l'Élevage



Document préparé dans le cadre du processus de formulation concertée de la Stratégie et du Plan National d'Adaptation de l'Agriculture face aux changements climatiques (SPN2A)

Avec l'appui technique et financier de :

